

Convention cadre multipartite pour préciser le rapport à la recherche des acteurs de la communauté de pensée et d'action EFC

DOCUMENT DE TRAVAIL

Janvier 2022

Avant-propos

La présente convention vise à construire un accord entre les acteurs engagés dans l'animation et la structuration de la communauté de pensée et d'action relevant de la d'EFC, concernant leur rapport à la recherche.

A ce jour, la convention concerne les acteurs suivants :

- *Le Laboratoire d'intervention et de recherche ATEMIS,*
- *L'Institut européen de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (IEEFC),*
- *Les Clubs EFC territoriaux.*

Cette convention a vocation de servir de base de réflexion et de travail pour progresser vers une prise en charge plus collective des enjeux de recherche à la fois opérationnels et théoriques, comme des liens de la communauté EFC avec les institutions académiques.

Résumé

Depuis l'origine, les fondements de l'EFC se sont construits à partir d'une démarche articulant action et dynamique de recherche. Cette dernière ne concerne pas uniquement les personnes et les structures relevant de manière professionnelle de cette activité, mais tous les acteurs engagés dans l'EFC. Cela tient au fait que même si la doctrine de l'EFC a émergé au début des années 2000 et a progressé depuis, un grand nombre de réponses à apporter aux impasses du modèle dominant sont encore à élaborer. Une nouvelle culture du développement et de la Transition reste à instaurer.

Si le laboratoire de Recherche et d'Intervention ATEMIS a été à l'origine de cette façon de penser et d'agir, la question se pose aujourd'hui de la possibilité d'étendre cette démarche à de nouveaux partenaires de recherche, tout en consolidant la « posture de recherche » des tous les acteurs engagés dans l'EFC.

La démarche de l'EFC a besoin de promouvoir :

- des innovations organisationnelles, sociales, institutionnelles, en lien avec l'activité de recherche-intervention. Cette dynamique d'innovation repose, effectivement, sur l'élaboration de concepts opérationnels, de méthodologies d'action pertinentes et de dispositifs institutionnels construisant leur légitimité ;
- une « posture de recherche » des personnes et des structures engagées dans l'EFC afin d'être en mesure de faire remonter les questions de recherche et soumettre l'action à une analyse critique concernant sa pertinence. Cela concerne tout le monde. Cela demande une écoute singulière, à tout instant, des autres, un rapport

apprenant aux difficultés de la coopération voire à ses échecs, une attention soutenue aux limites des actions.

Dans cette perspective, les signataires s'engagent à faire vivre trois types de dispositifs :

- des espaces de réflexivité qui permettent d'identifier les questions de recherche et de questionner la pertinence du référentiel afin de le consolider ;
- de traiter les questions de recherche en coopérant avec les membres des différents laboratoires (d'intervention-recherche) engagés dans l'Institut ;
- de solliciter le Conseil Scientifique et d'Evaluation.

Qu'est-ce que le référentiel EFC ?

1. Origine et enjeux terminologiques du référentiel EFC

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération est un ensemble de concepts opérationnels et de méthodologies d'action, issu d'une vingtaine d'années d'expériences, de réflexion et de travail théorique (principalement au sein du Laboratoire ATEMIS), mis à la disposition des acteurs souhaitant s'engager dans une démarche de transition orientée par deux grands enjeux :

- Le changement de dynamique économique pour assumer un développement durable, notamment par la prise en compte de l'environnement et des conditions de la vie sur Terre ;
- La centralité du travail vivant en tant qu'expérience sensible de l'activité des femmes et des hommes et leur contribution à la vie en société.

Elle porte ainsi en elle une orientation politique, des savoirs permettant de penser l'expérience commune et un rapport à l'action, outillé et réfléchi.

La notion de « référentiel » semble à ce jour la plus adaptée et la mieux appropriée pour désigner cet ensemble organique.

S'il est parfois d'usage de parler de « modèle » (par exemple, dans l'expression « nouveaux modèles économiques » ou dans l'expression « modèle de l'EFC »), ce terme peut prêter à confusion. En effet, un « modèle » renvoie à un registre plutôt théorique et relativement stabilisé. De ce fait, il induit une certaine épistémologie¹ selon laquelle l'action relèverait d'une « application » de connaissances théoriques d'ordre général. Si cette façon de voir peut avoir sa pertinence dans un ensemble de champs de l'activité, ce n'est pas le cas dans la dynamique de l'EFC et cela pour différentes raisons :

- la nature pluridisciplinaire et le spectre de questions qu'elle cherche à articuler,
- l'aspect vivant de sa construction progressive et la centralité du rapport au réel (à travers l'activité, l'expérience) dans la construction et la validation des concepts opérationnels.

L'EFC n'est pas un modèle que l'on cherche à « appliquer », mais une démarche permettant de prendre en compte les enjeux de la Transition.

La notion de « doctrine » est employée par le Laboratoire ATEMIS, mais son appropriation par d'autres acteurs s'avère difficile et elle ne doit donc pas s'imposer. Nous pouvons remarquer l'intérêt de cette notion, qui permet de poser l'importance d'un outillage de la pensée, permettant à chacun d'interpréter le réel (faits, événements, difficultés, messages) et d'orienter son action ; cet outillage ne pouvant pas être strictement personnel, mais construit collectivement au sein d'une communauté de pensée et d'action. Ce terme est employé dans d'autres domaines pour indiquer un ensemble de savoirs, issus de l'expérience commune au sein d'une communauté, guidant la capacité de porter un jugement sur les événements et la capacité d'agir en responsabilité, de manière légitime. Elle contient en elle aussi une (saine) ambivalence, qui doit susciter la vigilance des personnes : elle peut avoir un caractère vivant et évolutif, ouvert aux nouvelles expériences et à leur mise en débat – ce qui donne l'adjectif « doctrinal » – ou elle peut devenir figée, non discutable, à l'instar d'un dogme – ce qui donne l'adjectif « doctrinaire ».

¹ L'épistémologie traite de la nature du savoir (ou des connaissances) et des conditions de sa production, ainsi que du rapport entre les savoirs, l'expérience sensible et l'action dans le réel.

L'EFC, indépendamment de l'usage ou non de ce terme, doit s'affirmer comme une dynamique toujours vivante, se nourrissant de la controverse et d'une mise en débat respectueuse du point de vue de l'autre.

2. Les conditions de production du référentiel EFC

Le référentiel de l'EFC a pour ambition de construire une nouvelle orientation sociétale et professionnelle permettant de conduire un ensemble de transitions rendues nécessaires par le contexte actuel.

Le référentiel EFC ainsi défini se situe dans un espace intermédiaire entre le plan de l'expérience sensible des personnes et le plan des concepts théoriques, adossés à des traditions disciplinaires, des écoles de pensée, d'un côté, l'histoire et le contexte sociale, culturel de leur émergence, de l'autre. La capacité d'agir en responsabilité ne relève ni de la seule expérience – qui demande de la prise de recul, pour prendre conscience des normes tacites, des enjeux des autres, des éléments de contexte non directement accessibles – ni de la seule théorie – conçue par abstraction, dans un périmètre délimité du savoir, qui demande à être recontextualisée et questionnée quant aux prémisses et au système de valeurs qui la fondent.

Le référentiel de l'EFC repose sur l'élaboration de concepts opérationnels et de méthodologies d'action à partir d'un double dialogue :

- d'une part, en dialogue avec les expériences multiples des personnes engagées dans des actions innovantes, qui cherchent à se décaler des référentiels dominants qui ont perdu leur pertinence ;
- d'autre part, en dialogue avec les héritages de l'histoire de la pensée, organisées en savoirs disciplinaires par l'institution académique (chargée de leur approfondissement et de leur transmission), qui demandent à être réinterrogés dans le contexte d'incertitude et de profondes mutations que nous vivons.

La démarche qui le fonde, repose également sur l'organisation d'un dialogue pluridisciplinaire (et pluriprofessionnel), nécessaire à sa construction afin d'outiller l'action concrète, qui ne se limite pas à tel ou tel champ du savoir, coupé de celui des autres, et qui a besoin de dépasser la division technique du travail introduite par la logique industrielle. La construction d'une nouvelle perspective de transition de nos modes de vie, de production et de consommation, de participation à la vie publique, demande de relier d'une manière renouvelée les différents domaines de la vie sociale. Il s'agit de relier d'une manière renouvelée différentes échelles : le plan individuel, le plan des organisations, le plan des communautés d'acteurs, le plan de la politique d'ordre sociétal. De plus, la coopération passe par une certaine porosité entre champs d'expertise, toujours nécessaires mais de façon non coupée les uns des autres, et une culture commune, la capacité à comprendre le discours et la logique de l'autre.

L'élaboration du référentiel de l'EFC a besoin, pour répondre à son ambition (soutenir les transitions) et à sa fonction (outiller les acteurs), d'un cadre et d'un processus rigoureux permettant d'articuler ces différents enjeux. Nous proposons d'identifier trois grands dispositifs par lesquels notre communauté de pensée et d'action pourrait consolider son rapport à la recherche et sa capacité à élaborer un référentiel vivant et rigoureux.

Trois dispositifs d'élaboration et de consolidation du référentiel EFC

1. Un engagement de tous dans des espaces de réflexivité

Le référentiel de l'EFC participe à une ambition commune, d'ordre sociétal, qui cherche une voie alternative pour penser et orienter nos conditions de vie en société.

A ce titre, il n'est la propriété de personne et son appropriation par des intérêts privés en réduirait la portée et l'ambition, en en faisant autre chose. Le référentiel appartient à tou.te.s celles et ceux qui souhaitent s'en saisir dans leur action et y contribuer en retour à partir de leur expérience et leur point de vue.

Le premier levier de son élaboration est donc la démarche de réflexivité requise à chaque personne qui s'engage dans une démarche relevant de l'EFC.

La réflexivité peut prendre des formes différentes et se situe aux différents étages de nos dispositifs d'intervention, d'accompagnement, d'animation de la communauté :

- les dirigeants, les cadres, les élus, les responsables de structures et autres acteurs accompagnés, acceptent de se mettre en posture de questionnement vis-à-vis de leur projet et de leur activité, pour en formuler une critique constructive permettant d'envisager d'autres orientations de développement économique, territorial, citoyen ;
- les accompagnateurs s'engagent dans la participation à des séances de retours d'expériences à partir de leurs méthodologies et outils d'intervention, des résultats obtenus, des difficultés rencontrées ; ces dernières étant une matière féconde pour réinterroger les concepts et faire évoluer le référentiel ;
- les animateurs (de clubs, d'ateliers, de réseaux) s'appuient également sur des espaces collectifs permettant d'interroger leur activité, faire émerger une meilleure compréhension d'enjeux professionnels encore émergents et en construction, partager leurs difficultés et leurs réussites au bénéfice d'une professionnalisation partagée ;
- les intervenants-chercheurs ont également besoin de partager les enjeux spécifiques relevant du dialogue avec les savoirs académiques, pour faire évoluer les présupposés théoriques aux concepts et aux méthodologies expérimentés et pour soutenir la « dispute » scientifique auprès d'autres chercheurs (publications, communications, séminaires).

La réflexivité est à entendre comme le premier levier dans la recherche d'un nouveau référentiel, qui engage l'ensemble des personnes intéressée par cette perspective.

2. Des laboratoires d'intervention-recherche

Si le Laboratoire ATEMIS est à l'origine du référentiel EFC et, à l'heure actuelle, le principal garant des conditions de son élaboration, il n'a pas vocation à rester seul. En effet, grâce aux avancées considérables réalisées ces dernières années par tous les acteurs de la communauté de l'EFC, il est indispensable de nouer des coopérations avec d'autres structures en mesure de participer à l'élaboration du référentiel.

Il est donc nécessaire de préciser le rôle spécifique de ces laboratoires fondés sur des activités relevant de l'intervention-recherche².

Les grandes fonctions d'un laboratoire d'intervention-recherche seraient les suivantes :

- Contribuer à produire des concepts opérationnels, des méthodologies d'action en cohérence avec la dimension opératoire de ces concepts ; des dispositifs institutionnels venant soutenir et légitimer les principes d'action qui s'en dégagent ;
- Contribuer à garantir la rigueur méthodologique d'élaboration du référentiel ;
- Travailler à l'identification de la portée épistémologique du référentiel ;
- Soutenir et professionnaliser l'animation des dispositifs de réflexivité ;
- Animer le débat avec la communauté scientifique (recherche académique).

Pour avancer dans cette perspective, le Laboratoire ATEMIS a créé de nouveaux espaces d'échange avec d'autres chercheurs, en mesure de faire vivre ces enjeux. La communauté EFC pourrait nouer des coopérations sur le moyen et long terme avec eux.

Ces engagements passent par plusieurs espaces :

- un séminaire de recherche interdisciplinaire avec des chercheurs académiques et des intervenants-chercheurs appartenant à d'autres structures ;
- l'animation de la communauté scientifique du dispositifs Coop'Ter créé en partenariat avec l'Ademe ;
- l'accompagnement et le soutien à des projets de recherche (thèses, programmes spécifiques) en lien avec des acteurs de la communauté EFC³.

² cette dénomination provient de la façon dont le laboratoire ATEMIS se présente. Elle n'est pas exclusive.

³ Notons ici qu'il existe au Brésil un regroupement d'acteurs qui porte de manière autonome, bien qu'en étroite coopération avec notre dynamique en France, une démarche articulant recherche et intervention. Il est composé de chercheurs de l'Université de Rio de Janeiro (qui soutient entre autres le Club EFC Rio, membre de l'Institut), de l'Université de Belo Horizonte (qui soutient entre autres des projets relevant de l'EFC en lien avec une importante structure coopérative de *catadores* / chiffonniers) et de l'Institut Trabalhar (créé par des chercheurs et des intervenants liés à l'Université de São Paulo).

3. Un conseil scientifique et d'évaluation rattaché à l'IE-EFC

Pour compléter cette architecture du rapport à la recherche de la communauté EFC et pour consolider la gouvernance de l'Institut, il est proposé la création d'un Conseil Scientifique et d'Evaluation.

Son rôle serait triple :

- Contribuer à consolider le référentiel de l'EFC, sa pertinence comme sa robustesse ;
- Garantir la validité et la rigueur scientifique des démarches portées par les acteurs et par les laboratoires de la communauté.

Plusieurs dispositifs spécifiques peuvent être envisagés :

- des initiatives de confrontation d'idées issues des travaux de la communauté, sous forme de séminaires, colloques, rencontres à caractère scientifique ;
 - à terme, la création d'une publication propre à la communauté (par exemple, une revue numérique).
- Offrir un espace ressource à disposition des acteurs.

Plusieurs cas de figure peuvent être envisagés :

- en cas de questionnement d'ordre épistémologique ou méthodologique suscité par les travaux dans les espaces de réflexivité ou dans l'activité de recherche des intervenants-chercheurs ;
- en cas de désaccord ou de dispute sur un sujet précis, nécessitant une mise en discussion plus large et soutenue permettant de mieux en comprendre les ressorts et aider à en élaborer une synthèse.

La composition du Conseil Scientifique et d'Evaluation devrait permettre une représentation de plusieurs expertises disciplinaires académiques engagées dans des pratiques relevant de l'intervention-recherche, d'un côté, d'autres professionnels engagés dans une « posture de recherche » sans être pour autant des chercheurs, de l'autre.

Le Conseil Scientifique et d'Evaluation serait une instance consultative de l'Institut, indépendante du CA, de son bureau et de sa présidence. Il serait présidé par une personnalité scientifique ayant une expérience en lien avec l'EFC.